



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le mercredi 9 septembre 2026 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

M. Guillaume Morin, Mme Julie Poirier, Mme Isabelle Bérubé, M. Francis Albert et M. Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le greffier/directeur général, M. Louis-Charles Moreau, assiste également à la réunion.

La séance est diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

RS-126-0926

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
et résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

et dont la copie est annexée aux archives de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

RS-127-0926

Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 août 2026

Le maire et les conseillers ont reçu le procès-verbal à l'avance par courriel et déclarent l'avoir tous lu. Tout est conforme aux discussions tenues et aux résolutions adoptées.

Il est proposé par Mme Julie Poirier
et résolu à l'unanimité

que le procès-verbal du 19 août 2026 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Les bons coups du mois

Une mention est faite concernant la participation de la brigade de de la Caserne 31 à Rivière-Bleue au tournoi des pompiers de l'APEQ. Le conseil souligne le travail et les efforts déployés par l'ensemble des pompiers ayant participé à l'événement. Des félicitations sont adressées à Xavier Albert, qui a terminé en 4^e position lors du tournoi pour les duchesses et le duc. La municipalité tient à remercier tous les commanditaires pour leur soutien financier auprès de notre duc. Des reconnaissances sont également adressées à M. Clément Valcourt et



No de résolution
ou annotation

M. Jérémie Albert pour leurs 20 années de service au sein du service de sécurité incendie. Il est également mentionné que M. Félix Dubé débutera prochainement sa formation à l'école des pompiers. Plusieurs membres de la brigade se sont démarqués lors des jeux et ont reçu des trophées, notamment M. Jérémy Albert, M. Samuel Labrie et M. Jérémie Ouellet. Des félicitations sont adressées à l'ensemble des participants pour leurs performances.

Une mention spéciale est également faite à la Caserne 31 de Packington, qui s'est méritée le trophée Emmanuel Leblond pour sa participation et son implication. M. René-Claude Ouellet reçu, quant à lui, la reconnaissance Coup de coeur pour son attitude positive et son engagement tout au long de sa carrière. Il succède ainsi à Mme Isabelle Bérubé qui a remporté ce même prix l'an dernier. Trois pompiers sont nommés comme gagnants des jeux, mais il y avait aussi Olivier Côté et Bobby Albert.

La municipalité remercie également les pompiers de garde pour leur présence et leur vigilance afin d'assurer la sécurité de la paroisse. Enfin, les pompiers seront sollicités pour assurer la sécurité lors des activités de l'Halloween ainsi que lors du souper du Festival de la Forêt sous toutes ses couleurs.

Une mention est faite concernant l'activité soulignant les 50 ans du club des 50 ans et plus, tenue le 22 août, qui a réuni environ 200 personnes. L'événement était notamment sous la responsabilité de M. René Pedneault et de la présidente du secteur, Mme Thérèse Perreault. Un hommage a été rendu au club des 50 ans par notre député fédéral, M. Bernard Généreux. Le conseil municipal souligne la réussite de l'événement et remercie les personnes impliquées dans son organisation ainsi que celles ayant contribué à sa réalisation.

Suivi des comités

M. le maire a participé au conseil d'administration de la Corporation de développement économique de la région de Dégelis incluant Saint-Jean-de-la-Lande et Packington. M. Soucy informe le conseil que des travaux seront réalisés dans l'espace locatif de l'ancienne Banque nationale à Dégelis afin d'y aménager des bureaux, notamment pour des professionnels et notre député. Le nouvel espace locatif portera le nom de « La Sphère ».

Le conseil d'administration a fait également un retour sur le Marché gourmand, qui s'est terminé dernièrement. Malgré un nombre moins élevé de fournisseurs, la participation a été plus importante. L'événement gagne en popularité et attire maintenant des visiteurs provenant notamment du KRTB et du Nouveau-Brunswick.

Concernant l'achat local, M. le maire propose au conseil d'offrir une bourse de 250 \$ dans le cadre de la campagne d'achat local dont le début est prévu le 13 novembre au salon des artisans de Dégelis. Un marché de Noël est également prévu le 12 décembre qui clôturera l'achat local dans les trois municipalités de la Corporation de développement économique.

Conciliation bancaire

M. Louis-Charles Moreau informe les membres du conseil que la conciliation bancaire démontre un solde au 31 août 2026 de 65 802,75 \$ au compte courant et de 548,11 \$ au fonds de roulement.

Approbation des comptes

Il est proposé par M. Francis Albert
et résolu à l'unanimité

d'approuver les comptes ci-dessous décrits :

RS-128-0926



No de résolution
ou annotation

BURS1	AVANTIS CORPORATION	JEUX SHUFFLEBOARD CAMPING	REBOURS	SERVICE TECHNIQUE	495.51
BURP50	BUREAU PUBLICITE DROIT TEMISCOUATA	AVIS DE MUTATION			36.00
CENR50	LE CENTRE ROUTIER INC	PEPINE			603.82
CLED50	CLERMONT DENIS	PERMIS BAR ST-JEAN (REMBOURSE)			61.50
COOP17	COOP. SERV. PETROLIERS	DIESEL SERVICE TECHNIQUE			2 883.40
ELEM50	ELECTRONIQUE MERCIER LTEE	SERVICE INCENDIE (REMBOURSE)			417.56
EPMS50	EPICORNE DES 4 SOUS ENR	SERVICE TECHNIQUE			119.05
EXCT50	EXCAVATION TANGUAY	GRAVIER			1 526.09
FRES0	CARRIERS FOUR DUTCHMAN R.D.L	FOURNITURE GARAGE			4.19
HYDR50	HYDRO QUEBEC	BUREAU, ECLAIRAGE PUBLIC, CASERNE, CANTINE, CAMPING, COMPLEXE, GARAGE			5 530.58
HYTES50	HAUTE-VITESSE TEMISCOUATA INC	INTERNET, TELEPHONE CASERNE, GARAGE, CANTINE, CAMPING, STATION DE LAVAGE			228.95
IMPR50	IMPRIMERIE EXCEL	SERVICE INCENDIE (REMBOURSE)			129.75
KAMP50	KAMPWISE	FRAIS DE RESERVATION JUILLET 2026			133.37
MAC50	MACPEX INC	SERVICE TECHNIQUE			49.02
MAVES50	MAIRC SANITATION INC	PRODUITS NETTOYANTS COMPLEXE			122.30
MECJ50	MECANIQUE GENERALE ET SOUDURE JPG	RAM 2017			246.61
MINR	MINISTERE REVENUS QUEBEC	DAS JUILLET			16 315.39
MRC50	M.R.C. TEMISCOUATA	RENOUVELLEMENT ANTIMRUS 2026-2029 ET GUIDE TOURISTIQUE 2026			1 199.39
NORD50	NORDKEAU	TES D'EAU CAMPING			506.05
PBE50	P. BEAULIEU ELECTRIQUE	CAMPING			404.14
PETC50	PETITE CAISSE	FOURNITURES DE BUREAU			13.00
PETJAS0	PETROLES JACQUES LAROCHELLE INC	DIESEL SERVICE TECHNIQUE			4 861.87
PIET50	PIECES TEMIS	RAM 2027			147.31
PORT50	PORTE MULTY	CASERNE			287.44
PROR50	PROPANE SELECT	CANTINE			530.87
PURJ50	PUROLATOR	COMPLEXE			20.98
RADI650	RADIATEUR MARTIN INC	SERVICE TECHNIQUE			16.23
REGJ50	REGIE DES DECHETS TEMISCOUATA	VIDANGES SEPTIQUE ANNUELLE			61 517.27
RECG	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	DAS JUILLET 2026			6 319.36
SERV50	SERVITECH INC	MISE A JOUR AVRIL 2026 ET JUILLET 2026			21 307.06
SGWAS0	SGRANDT	PEPINE			2 114.58
SKBL50	SK BLAST COATING	EQUIPEMENT POUR DENEIGER WESTERN 2019			2 980.00
SOULTES0	SURROPRO CITATION INC	COPIES KONICA			72.02
SOUC50	JULES SOUCY	FRAIS DE DEPLACEMENTS			226.80
SOUM60	MATHILDE SOUCY	FRAIS DE DEPLACEMENTS			147.39
SURR50	9383-4901 QUEBEC INC. - SURPLUS G. RIOUX	SERVICE TECHNIQUE			8.50
SYND0	SYNDICAT EMPLOYES MUNICIPAL	COTISATION JUILLET 2026			404.29
TOUB50	TOURISME BAS-SAINT-LAURENT	RENOUVELLEMENT ANNUELLE			377.12
VALC50	VALCOURT CLEMENT	BOIS, JEUX DE SHUFFLEBOARD CAMPING			1 063.57
VISA50	VISA AFFAIRE DES JARDINS	FOURNITURES DE BUREAU, GYM, SERVICE TECHNIQUE, TIMBRES, BELL			1 638.91
		SORTIE SERVICE INCENDIE ENTRAIDE			294.00
** TOTAUX ** 40 FOURNISSEURS					135 399.10

Adoptée à l'unanimité.

Suivi dans le dossier d'écoulement des sédiments à Packington

Au cours des dernières semaines, des échanges et des suivis ont eu lieu entre la Ferme Multigrain, le ministère de l'Environnement, la MRC de Témiscouata et la Municipalité de Packington concernant la gestion des eaux de ruissellement et des sédiments dans le secteur du lac Jerry.

À la suite des interventions réalisées, les dirigeants de la Ferme Multigrain a mis en place des mesures de rétention des sédiments, notamment par l'aménagement de bassins de rétention ainsi que l'installation de traverses permettant de mieux contrôler et diriger les écoulements d'eau sur le terrain.

Des suivis sont actuellement en cours afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et de déterminer si des ajustements ou des interventions supplémentaires seront nécessaires.

Du côté du gouvernement, la principale information transmise jusqu'à maintenant est que la Ferme Multigrain fait appel à des professionnels compétents pour l'accompagner dans la gestion de la problématique.

À ce titre, la ferme Multigrain travaille actuellement avec une agronome œuvrant au sein de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBV), spécialisée dans la gestion des sédiments et des problématiques liées au ruissellement. Celle-ci possède plus de 30 ans d'expérience dans le domaine, notamment sur le territoire du Témiscouata, ce qui permet d'assurer un accompagnement adapté aux particularités du secteur.

Parallèlement, la MRC de Témiscouata et la Municipalité de Packington poursuivent leurs propres démarches afin d'améliorer les infrastructures et les pratiques municipales liées à la gestion des eaux de ruissellement et des sédiments. L'objectif est d'agir à plus long terme afin de réduire les risques d'apport de sédiments dans les cours d'eau et les lacs du secteur.



No de résolution
ou annotation

Première période de questions

Une période de questions est tenue. Les citoyens présents physiquement et virtuellement adressent leurs questions au conseil. Les réponses appropriées sont fournies par le maire ou les autres membres du conseil ainsi que la direction générale.

Employé de voirie municipal

Le conseil municipal est informé qu'un employé du service de la voirie a remis sa démission. La Municipalité de Packington est donc actuellement à la recherche active d'un employé à temps plein pour le service de la voirie, afin de pourvoir le poste vacant.

Suivi de la situation financière de l'église

La Municipalité de Packington souhaite informer les citoyens qu'une rencontre publique se tiendra le 27 septembre 2026 à 10 h, à l'église de Packington.

Cette rencontre permettra notamment d'échanger avec les citoyens au sujet de la situation financière du comité de fabrique et de discuter sur l'avenir de l'église. Le comité présentera les démarches entreprises et les possibilités qui pourraient être envisagées pour la suite.

AV-129-0926

Avis de motion – Projet collectif d'utilisation de la cuisine communautaire au Complexe des Générations

Avis de motion est par la présente donné par M. Jérôme Dubé qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté concernant les modalités d'utilisation et de location de la cuisine communautaire située au Complexe des Générations, au 115, rue Soucy, notamment afin de permettre son utilisation par des entreprises et/ou promoteurs dans le cadre de projets de transformation alimentaire.

Cet avis de motion vise à permettre à la Municipalité de Packington d'établir les modalités encadrant la mise à disposition de la cuisine et de ses équipements, ainsi que les conditions applicables aux entreprises et/ou promoteurs intéressés.

RS-130-0926

Postes Canada – Modifications des heures d'ouverture

CONSIDÉRANT la correspondance reçue de Postes Canada concernant une modification possible des heures d'ouverture en semaine du bureau de poste de Packington;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance indique que Postes Canada envisage de réduire les heures d'ouverture du bureau de poste de Packington, notamment en raison du faible achalandage observé entre 8 h 30 et 12 h, du lundi au vendredi;

CONSIDÉRANT QUE le maire a fait la lecture de cette correspondance lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 septembre 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère toutefois cette situation comme une occasion d'échanger avec Postes Canada afin de déterminer des heures d'ouverture qui répondraient davantage aux habitudes et aux besoins réels des citoyens de Packington;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite maintenir une bonne collaboration avec Postes Canada et participer aux discussions visant à trouver une solution adaptée à la réalité de la communauté;

Il est proposé par Mme Julie Poirier
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de Packington prenne acte de la correspondance reçue de Postes Canada concernant la modification possible des heures d'ouverture du bureau de poste de Packington;



No de résolution
ou annotation

QUE ces discussions aient notamment pour objectif d'explorer la possibilité d'établir des heures d'ouverture davantage adaptées aux besoins et aux habitudes des citoyens de Packington;

QUE le directeur général soit autorisé à représenter la Municipalité dans le cadre de ces échanges et à effectuer les démarches nécessaires afin de faire valoir les réalités et les besoins de la communauté

Adoptée à l'unanimité.

RS-131-0926

Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement – Sécurisation

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière; Ministère des Transports et de la Mobilité durable Page 2 de 2 PAVL - Direction des programmes d'aides aux municipalités

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M. Samuel Côté représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal de Packington autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Louis-Charles Moreau est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité

RS-132-0926

Programme d'aide aux immobilisations – Volet 2 : Maintien des infrastructures et des équipements culturels

ATTENDU QUE la Municipalité de Packington souhaite procéder au renouvellement et à l'amélioration du mobilier de sa bibliothèque municipale afin d'en assurer la pérennité et d'améliorer l'offre de services aux citoyens, notamment par l'aménagement d'un espace pour enfants;

ATTENDU QUE le projet comprend le remplacement de mobilier désuet, l'acquisition d'une table polyvalente extensible pour les activités jeunesse ainsi que la remise en état de fauteuils et de coussins;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du demandeur du Programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications et s'engage à en respecter toutes les modalités;

ATTENDU QUE le coût total estimé des dépenses admissibles pour ce projet de mobilier s'élève à 15 000 \$; (approximatif)

Il est proposé par Mme Julie Poirier
et résolu à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

RS-133-0926

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Aide aux immobilisations (volet 2.1 – Biens meubles) du ministère de la Culture et des Communications;

D'ENGAGER la Municipalité à assumer sa part de financement net du projet et à couvrir les coûts de fonctionnement futurs liés à ces acquisitions;

D'AUTORISER M. Louis-Charles Moreau, directeur général, comme personne autorisée à signer, au nom de la Municipalité, la demande d'aide financière, la convention de subvention à intervenir ainsi que tout document afférent à ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

Desjardins – Résolution compte de carte de crédit

Il est proposé par M. Francis Albert
et résolu à l'unanimité

que la municipalité de la paroisse de Packington retire M. Denis Moreau de ses fonctions de gestionnaire du programme de cartes et de toute autorisation qui lui avait été accordée relativement à la gestion et à l'utilisation des comptes et cartes de crédit de l'entreprise auprès de Desjardins;

que la paroisse de Packington délègue aux personnes identifiées ci-dessous (« gestionnaires du programme de cartes ») son pouvoir d'emprunt sous forme de crédit rotatif, comme une carte de crédit ou une marge de crédit, ou d'autres produits de financement (« Produits ») octroyés par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Desjardins ») :

Titre de poste	Nom complet	Date de naissance
Directrice adjointe	Johanne Dumont	1981-10-15
Directeur général	Louis-Charles Moreau	1993-01-11

que la municipalité de la paroisse de Packington autorise les gestionnaires du programme de cartes à demander l'ouverture de comptes Desjardins rattachés aux Produits, le cas échéant, l'émission de cartes de crédit (« Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit auprès de Desjardins;

que l'autorisation d'un seul gestionnaire du programme de cartes est nécessaire pour exercer les pouvoirs visés par la présente résolution;

que la municipalité de la paroisse de Packington accorde aux Gestionnaires du programme de cartes tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation des comptes relatifs aux Produits, incluant aux programmes de récompenses. Les gestionnaires du programme de cartes peuvent notamment :

- Signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution;
- Demander toute modification à l'égard des Produits, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit;
- Demander et autoriser l'ajout des comptes de Cartes à AccèsD Affaires;
- Désigner et révoquer des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, déterminer la répartition et demander la modification des limites de crédit autorisées des Cartes, et demander l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;
- Assurer la gestion et l'utilisation des programmes de récompenses selon les modalités mises en place par Desjardins.

que la municipalité de la paroisse de Packington soit débitrice envers Desjardins des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tous Produits, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

que la municipalité de la paroisse de Packington s'engage à ce que les produits soient utilisés selon les modalités du contrat de crédit variable ou la Convention de



No de résolution
ou annotation

solutions de cartes, le cas échéant, et qu'elle soit responsable de toutes les dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

que Desjardins puisse considérer que cette résolution ou cette décision est en vigueur tant qu'il n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Adoptée à l'unanimité.

Correspondance

M. le maire mentionne les différentes correspondances reçues par la Municipalité au cours du mois de septembre.

Activité à venir

Le conseil municipal fait un suivi des différentes activités et des événements prévus au cours des prochains mois. Il est notamment question de la 9^e édition du Festival de la Forêt sur toutes les couleurs (11 et 12 septembre), du Tournoi de golf de la Fondation pour la persévérance scolaire qui se tiendra le 19 septembre (une équipe composée de quatre élus du conseil), ainsi que du Souper des entreprises et organismes prévu le 21 novembre prochain. Le conseil discute également de l'organisation des festivités du 31 décembre 2026, qui auront pour objectif de souligner la fin de l'année 2026 et l'arrivée de 2027 dans une ambiance simple et rassembleuse, avec notamment un feu de camp, de la glissade et des feux d'artifice.

Période de questions

Aucune question

Divers

Contribution à la Campagne d'achat local 2026

ATTENDU QUE la Corporation de développement économique de la région de Ville Dégelis inc. organise, en collaboration avec les municipalités de Dégelis, Packington et Saint-Jean-de-la-Lande, une campagne d'achat local visant à encourager les citoyens à faire leurs achats auprès des commerces locaux;

QUE cette campagne se déroulera du 13 novembre au 12 décembre 2026 et prévoit notamment le tirage de dix prix de 250 \$ à dépenser dans les commerces des trois municipalités participantes;

ATTENDU QUE la Corporation de développement économique de la région de Ville Dégelis inc. sollicite une contribution financière de 250 \$ de la Municipalité de Packington afin de soutenir cette initiative;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de favoriser l'achat local et de soutenir les entreprises de son territoire et des municipalités participantes;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Packington accorde une contribution financière de 250 \$ à la Corporation de développement économique de la région de Ville Dégelis inc. dans le cadre de la Campagne d'achat local 2026 – Dégelis, Packington et Saint-Jean-de-la-Lande;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire approprié;

QUE le directeur général, greffier et trésorier soit autorisé à effectuer les démarches nécessaires et à procéder au paiement de cette contribution.

Adoptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée

À 20 h 34, l'ordre du jour étant épuisé, M. Jules Soucy propose la levée de l'assemblée.

RS-134-0926